



Guide d'enseignement

Ophthalmologie

Cataracte : Recommandation après votre chirurgie

Important : Le jour de votre chirurgie, votre **accompagnateur** doit demeurer dans la salle d'attente en tout temps.

Selon le type d'anesthésie que vous aurez, il est possible qu'on demande la présence d'un accompagnateur à votre domicile les prochaines 24 heures. Nous vous aviserons.

Recommandation après votre chirurgie

Coquille protectrice

- Gardez votre coquille lors de vos siestes et pendant la nuit pour 2 semaines.
- Ne frottez pas vos yeux.
- Fixez la coquille avec du diachylon (ruban adhésif) pour la peau (en vente à votre pharmacie) et non avec un élastique.
 - Appliquer le diachylon (du haut vers le bas) sur la partie du haut de la coquille et un ruban sur la partie du bas

Étape
1



Étape
2



Gouttes et onguent ophtalmique

- Votre pharmacien vous expliquera quoi faire.
- Apportez vos gouttes et onguents à chaque rendez-vous.

Lunettes

- Portez des verres fumés si nécessaire pour votre confort.
- Porter vos lunettes selon les instructions de votre ophtalmologiste (il vous avisera lorsqu'il sera nécessaire de les faire ajuster).
- Après la chirurgie de cataracte, votre médecin vous recommandera peut-être d'utiliser des lunettes de lecture pour lire.

Activités

- Faites attention aux chutes.
- Évitez tout coup ou traumatisme sur l'œil.
- Vous pouvez vous pencher de façon normale (pour attacher vos souliers, ramasser un papier, etc.).
- Ne pas soulever d'objets de plus de 10 livres
- Vous pouvez prendre un bain ou une douche et laver vos cheveux. Évitez cependant d'envoyer de l'eau directement dans l'œil opéré.
- Aucun maquillage ou crème autour des yeux durant 2 semaines.
- Vous pouvez lire, regarder la télévision, faire de l'ordinateur, vaquer à vos occupations habituelles.

Votre médecin précisera :

- Les autres activités permises (quilles, golf, course, ski, etc.)
- La conduite automobile
- Le retour au travail

Ces symptômes peuvent être normaux après une chirurgie :

- Larmoiements fréquents
- Sensation de corps étranger
- Picotement dans l'œil
- Sensation de brûlure
- Vision embrouillée

Soulagement de la douleur

Suivez les consignes de l'équipe soignante.

- Vous pouvez, au besoin, prendre des médicaments (analgésiques) pour soulager la douleur si votre chirurgien le prescrit.
- Si vous n'avez pas de prescription, vous pouvez prendre de l'Acétaminophène (Tylenol^{MD}) selon les recommandations de votre pharmacien.
- Éviter de prendre les formes d'aspirine ou d'ibuprofène (Advil^{MD}, Motrin^{MD}, ASA^{MD}), sauf si votre chirurgien le prescrit.
- Vous pouvez appliquer des larmes artificielles au besoin

Informations générales

Un rendez-vous de contrôle est nécessaire après votre chirurgie. Vous devez prévoir un accompagnateur puisque vous ne pouvez pas conduire.

! Quelles sont les complications à surveiller lorsque vous êtes de retour à domicile?

Baisse significative de la vision
Douleur importante
Rougeur excessive à l'œil opéré

***Si vous avez une de ces complications**

Veillez contacter :

- Les jours ouvrables, entre 8h00 et 16h00, la clinique d'ophtalmologie de l'hôpital du St-Sacrement au 418-682-7680.
- En dehors des heures ouvrables, infosanté au 811.

Ou vous rendre à l'urgence de l'hôpital du St-Sacrement en tout temps afin d'être suivi le plus rapidement possible.

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 19 juillet 2019. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

DSI/2019-07-19/PV/JM/



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.